RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE 84 — VAUCLUSE
COMMUNE DE LAURIS
20 avenue Joseph-Garnier, 84360 Lauris — Téléphone : 04 90 08 20 01

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE: _____

Par délibération du conseil municipal des 19 avril et 5 juin 2026, la commune de Lauris a créé les commissions extra-municipales « Commission extra-municipale du Temps Long », « Commission extra-municipale Tranquillité et Sécurité au Quotidien », et « Commission extra-municipale des Jardins », conformément à l'article L. 2143-2 du Code général des collectivités territoriales.

Les habitants qui le souhaitent peuvent se porter volontaires pour en devenir membres en remplissant le présent formulaire, à remettre ou adresser en mairie.

1. IDENTITÉ ET COORDONNÉES

Nom : _____

Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

2. QUALITÉ

Cochez la ou les cases correspondantes :

☐ Habitant(e) de la commune (à titre individuel)
☐ Représentant(e) d'une association locale - nom de l'association : _____
☐ Représentant(e) d'un établissement, commerce ou organisme - précisez : _____
☐ Personne qualifiée (compétence particulière dans le domaine de la commission) - précisez : _____

3. DOMAINES D'INTÉRÊT ET MOTIVATION

Domaines qui vous intéressent plus particulièrement (cochez et précisez si besoin) :

☐ Cadre de vie et environnement ☐ Vie associative ☐ Culture et patrimoine
☐ Jeunesse et famille ☐ Sport et loisirs ☐ Autre : _____

Expliquez brièvement les raisons de votre candidature (quelques lignes) :

4. DISPONIBILITÉS

Êtes-vous disponible pour participer à des réunions :

☐ en journée ☐ en soirée ☐ le samedi matin

Environ combien de réunions par an (hors période de congés scolaires) pourriez-vous suivre ? : _____

5. ENGAGEMENT DU CANDIDAT

En signant ce formulaire, je reconnais :

☐ que la commission a un caractère exclusivement consultatif et qu'elle ne se substitue pas au conseil municipal ;

☐ que les fonctions de membre sont bénévoles et gratuites ;

☐ que mon mandat est prononcé pour une durée ne pouvant excéder celle du mandat municipal en cours, par arrêté du maire ;

☐ que je m'engage à participer assidûment aux réunions et à respecter la confidentialité des débats.

6. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Les informations recueillies sur le présent formulaire sont destinées uniquement à l'instruction des candidatures et à la composition de la commission extra-municipale. Elles sont conservées le temps d'existence des commissions et destinées au maire et au secrétaire de mairie. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données, que vous pouvez exercer auprès du secrétariat de mairie : communication@lauris.fr. Pour en savoir plus, consultez la politique de confidentialité sur le site de la commune ou les registres des traitements en mairie.

Fait à Lauris, le : _____

Signature du candidat, précédée de la mention « Lu et approuvé » :

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date de réception du dossier : _____

Complétude du dossier : ☐ complète ☐ incomplète (préciser) _____

Transmis au président de la commission le : _____

Décision (arrêté municipal n° _____ du _____) :

☐ nomination ☐ liste d'attente ☐ non retenue